

*Initiatives ministérielles*

Sri Lanka, à l'Indonésie, ainsi qu'à la Malaisie et, par des intermédiaires, à la Somalie et aux Philippines.

Enfin, il a vendu directement des armes qui ont servi au conflit opposant les gouvernements chinois et vietnamien depuis 1979. Le Project Ploughshares a recueilli les données pertinentes de sources très récentes et très complètes.

L'adoption d'un protocole est une chose. Nous voulons bien favoriser l'adoption de protocoles de ce genre. Cependant, c'en est une autre de travailler au sein de la collectivité internationale en vue de réaliser des objectifs propres à éviter les situations dont parlent ces protocoles.

En ce qui nous concerne, malheureusement, le bilan du gouvernement du Canada à cet égard n'est pas de ceux dont les Canadiens puissent s'enorgueillir comme ils le font parfois. Il est indubitable que le Canadien moyen est satisfait du rôle que le Canada joue de par le monde, vraisemblablement avec raison à bien des égards. Mais il a besoin qu'on lui rappelle, non pas de temps à autre mais constamment, que notre pays joue parfois un rôle infamant dans bien des conflits armés qui ensanglantent le monde à l'heure actuelle.

Il est à peu près temps que nous fassions notre part pour amener le monde à une nouvelle conception de la sécurité qui ne se fonde pas sur les armes militaires, sécurité que recherchent toutes les populations à qui nous vendons actuellement des armes, mais qui pourrait venir d'une tentative véritable d'édifier un ordre économique juste et durable. C'est une notion de la sécurité dans laquelle les dégradations écologiques disparaîtraient, les enfants ne mourraient pas à la cadence d'un toutes les deux secondes, et on obtiendrait beaucoup de choses dont se préoccupent les organisations non gouvernementales oeuvrant dans le développement international.

Elles étaient ici aujourd'hui pour protester contre la possibilité d'une nouvelle réduction de l'aide canadienne aux pays en voie de développement. C'est là qu'interviennent les questions de sécurité véritable. Pourtant le gouvernement semble sur le point d'éluder encore plus ses responsabilités à cet égard.

Je pense qu'il faut une énergie nouvelle et des concepts nouveaux dans le droit international pour faire face aux violations des droits de la personne à l'intérieur des États et pour s'occuper des dégradations de l'environnement. Il faut trouver un moyen qui permette aux Nations Unies de se libérer de la notion de souveraineté nationale qui l'empêche d'agir pour que les États qui violentent, qui torturent ou qui assassinent des éléments de leur

population ou encore qui se livrent au génocide ne puissent plus s'abriter derrière le paravent de la souveraineté nationale. Il faut que le monde trouve un moyen de transcender cette notion, parce que nous sommes devenus un village global où les affaires de chacun sont les affaires de tous, que nous le voulions ou non. S'il en allait autrement, le monde serait simple et beaucoup plus facile à supporter à bien des égards, mais tel n'est pas le cas. Ce qui se passe n'importe où dans le monde, c'est l'affaire de tous les autres habitants de la planète, et il est à peu près temps que nous ayons des institutions internationales qui cherchent à tenir compte de cette réalité.

C'est vrai pour ce qui concerne les violations des droits de la personne. C'est également vrai pour ce qui concerne l'environnement car, comme nous l'avons constaté, le domaine des violations des droits de la personne n'est pas le seul où il est nécessaire de transcender les notions de souveraineté nationale, car ce sont les réalités de la nature et de la pollution transfrontalière qui posent les véritables limites de la souveraineté nationale. La pollution ne connaît pas de frontières. Elle est un peu comme l'argent à cet égard. Elle peut transcender la souveraineté nationale d'une façon souvent très nuisible, comme nous le savons trop bien ici au Canada, par suite de la pollution aérienne transfrontière qui nous vient des États-Unis sous forme de pluies acides.

Nous en sommes de plus en plus conscients depuis que nous avons la preuve que nos océans, surtout sur la côte est, semble-t-il, servent de dépotoir de déchets toxiques à toutes sortes de navires qui y déversent leurs propres déchets ou qui viennent y verser délibérément des déchets d'ailleurs.

Nous ne pouvons rien contre cette pratique sur le plan national ou international. Nous n'avons pas signé le Traité sur le droit de la mer et nous ne réclamons pas de mesures rigoureuses de protection de l'environnement. Sur le plan national, nous avons encore deux avions Tracker en activité à l'Île-du-Prince-Édouard, mais le gouvernement ne veut pas garantir qu'ils seront toujours là, à l'avenir.

L'autre soir, j'ai vu à la télévision que nous avons un avion qui surveille les déversements de produits toxiques sur les Grands Lacs et qu'il a récemment survolé Terre-Neuve. Mais il ne peut le faire que rarement.

Allons-nous devenir le dépotoir du monde ou allons-nous réagir? Nous devons réagir de deux façons, au moins. Nous avons besoin de règles de droit international plus énergiques en matière d'environnement et nous devons nous respecter nous-mêmes suffisamment pour nous donner la capacité d'assurer une surveillance mini-